

## **L'action syndicale et l'écologisation du travail : des expériences renouvelées et un savoir militant issu des conflits du travail dans le cadre de reconversions ou de restructurations**

**Mathieu Hocquelet (mathieu.hocquelet@cereq.fr) et Fred Séchaud (fred.sechaud@cereq.fr), Sociologues chargés d'études au Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (Céreq), Marseille**

### **Résumé**

Cette communication questionne la signification d'actions syndicales qui mobilisent conjointement « l'expertise ordinaire » des travailleur·euses et le savoir d'experts pour étayer un processus d'écologisation du travail assurant à la fois la sauvegarde d'emplois menacés et la prise en compte des enjeux environnementaux de l'activité productive. Elle s'appuie sur l'analyse d'un certains nombres de cas ou des syndicats CGT sont amenés, à travers des mobilisations, à concevoir et développer des projets alternatifs à visée écologisante, c'est-à-dire prenant en compte certains enjeux environnementaux de la TEE, et, ce faisant à penser et impulser la transformation des métiers.

### **Mots clés**

Travail, écologisation, syndicat, restructurations, savoirs militants

# **L'action syndicale et l'écologisation du travail : des expériences renouvelées et un savoir militant issu des conflits du travail dans le cadre de reconversions ou de restructurations<sup>1</sup>**

## **Introduction**

Cette communication questionne les actions syndicales qui mobilisent conjointement « l'expertise ordinaire » des travailleur·euses et le savoir d'experts pour étayer un processus d'écologisation du travail assurant à la fois la sauvegarde d'emplois menacés et la prise en compte des enjeux environnementaux dans l'activité productive. Pour appréhender les conditions d'une transformation écologique « par le bas », notre approche interroge les mobilisations syndicales à l'échelle de l'entreprise, et ce à partir de différents terrains de lutte inscrits dans des enjeux territoriaux et industriels, où les travailleurs présentent un argumentaire d'écologisation du travail parmi leurs revendication face aux restructurations ou aux reconversions.

Adoptant une approche prenant en compte le contexte industriel et territorial, nous interrogeons les dynamiques qui se jouent entre une variété d'acteurs et de collectifs s'inscrivant dans une forme de reconfiguration des conflits du travail (Quijoux, 2017) liés à des restructurations (Bory, Pochic, 2014), où la dimension écologique est désormais présente. Notre questionnement vise ainsi à établir une compréhension des dynamiques d'écologisation qui situent les pratiques syndicales au-delà d'une réponse défensive ou passive au chantage à l'emploi, selon lequel les travailleurs seraient les perdants des processus de « transition écologique et énergétique » s'ils ne se soumettent pas aux conditions de production instituées par les entreprises, alors que ces conditions peuvent être préjudiciables à la santé au travail, à la santé environnementale et à la transformation écologique de l'appareil productif. Autrement dit, l'écologisation « par le bas » nous permet d'envisager les stratégies syndicales pour l'écologisation des systèmes productifs en y interrogeant la place du travail.

La communication, issue d'une première recherche autour des compétences dans la transition écologique (Sulzer et al., 2023) (Parties 1 et 2), s'appuie sur l'analyse d'un certains nombres de cas ou des syndicats CGT peuvent être amenés, à travers des mobilisations, à concevoir et développer des projets alternatifs à visée écologisante, c'est-à-dire prenant en compte certains enjeux environnementaux de la transition écologique et énergétique (TEE), et, ce faisant à penser et impulser la transformation des métiers (parties 3 et suivantes). Les terrains de lutte retenus pour notre communication sont constitués d'un site industriel de l'économie circulaire, la papèterie de la Chapelle Darblay (Seine-Maritime), et de deux centrales thermiques situées à Cordemais (Loire-Atlantique) et à Gardanne (Bouches-du-Rhône).

## **1. Des compétences dans la transition écologique au rôle des travailleurs dans les dynamiques d'écologisation**

Alors que la notion de transition écologique (TE) renvoie implicitement à une approche de l'écologisation<sup>2</sup> progressive, ordonnée voire coordonnée par les pouvoirs publics, nous soulignons ici la nécessité d'appréhender en complément ces dynamiques par le travail tel qu'il se fait au quotidien pour saisir les dynamiques d'écologisation de manière plus contrastée à

---

<sup>1</sup> Ce travail est en partie le fruit d'une réflexion menée avec Antonella Corsani (IDHES/ISST) dans le cadre de l'élaboration d'un projet de recherche action sur le syndicalisme et l'écologisation du travail. Nous la remercions chaleureusement pour sa contribution.

<sup>2</sup> On entend ici par écologisation : « les processus par lesquels l'environnement est pris en compte dans les politiques publiques, dans les organisations, voire dans les pratiques professionnelles » (Mormont, 2013, p. 159).

partir des enjeux qui structurent l'activité. Cette posture fait d'une part écho à la dernière décennie de recherche du Céreq sur la thématique (Drouilleau et Legardez, 2020 ; Sulzer et al., 2023), comme à une série de revues de littérature (Moilanen & Alasoini, 2023 ; Coutrot & Nizzoli, 2023 ; Cukier et al., 2023) qui soulignent une focalisation sur les métiers de la transition ou verts, pour la plupart hautement qualifiés et spécialisés dans l'environnement, et nous invitent ainsi à porter notre attention sur les pratiques, règles et orientations affectant les travailleurs dans tous types de professions pour comprendre les enjeux concrets d'une transition vers la durabilité dans une variété de secteurs, systèmes sociotechniques et régimes industriels. D'autre part, elle renvoie à des discours et études prospectives sur la transition écologique qui se focalisent largement sur les préoccupations en matière d'emploi et tendent souvent, comme pour la numérisation (Hocquelet, 2024), à invisibiliser ses implications sur le travail quotidien, les conditions de travail, et par extension le rôle joué par les travailleurs, collectifs de travailleurs et organisations syndicales dans ces transformations.

La recherche C<Terre récemment conduite par une équipe du Céreq (Sulzer et al., Op. cit) pour la Dares autour de la transition écologique et les compétences nous a conduit à renverser la question initiale, en nous demandant non plus : « qu'est-ce que l'écologie fait au travail ? » mais « qu'est-ce que le contexte de travail – configuration productive et trajectoire socio-industrielle – fait à/avec l'écologie » ? En d'autres termes, le « déjà là » ou les systèmes sociotechniques peuvent conduire à une forte structuration, à des dépendances aux sentiers industriels et à des blocages dus à un niveau élevé d'institutionnalisation des technologies, des politiques, des marchés et des valeurs qui agissent comme des contraintes face à tout phénomène de changement soudain ou radical de ces mêmes systèmes (Fuendschiling & Truffer, 2016 ; Geels, 2004 et 2011). Malgré tout, les monographies réalisées dans trois secteurs (BTP, Commerce et ESS) soulignent des caractéristiques transversales aux travailleurs et organisations enquêtés : pour écologiser leurs activités et leurs industries, les professionnels doivent penser de manière de plus en plus globale et sensible, tout en situant et en modulant leur contribution spécifique aux différents systèmes d'activité, processus de production, secteurs et chaînes d'action auxquels ils participent. Cette façon transformatrice de concevoir le travail à travers l'impact global de l'activité productive est mobilisée individuellement et collectivement dans l'organisation du travail quotidien, ainsi que dans le travail de plaidoyer auprès des clients et des autres acteurs tout au long de la chaîne de production, de distribution et de consommation. Ces résultats mettent ainsi en exergue le rôle des salariés et de leurs savoirs dans l'appropriation de la renormalisation de leur activité, pour reprendre le terme d'Yves Schwartz, et interrogent plus largement le travail, les dynamiques collectives et syndicales attenantes.

## **2. Saisir les dynamiques d'écologisation “par le bas” dans l'action syndicale**

En considérant la transformation du travail réel<sup>3</sup> comme un enjeu majeur de l'écologisation des activités productives, la recherche C<Terre établit que l'écologisation du travail relève de deux types de pratiques institutantes : l'une implique les acteurs du système d'emploi, notamment des entreprises appliquant des normes et réglementations dans les pratiques professionnelles ou dans la reconversion de leurs activités, et l'autre procède d'une renormalisation du travail qui s'établit de manière située, c'est à dire en fonction de finalités et de contextes d'action différenciés. Ce second mode d'écologisation peut dériver de nouvelles prescriptions du travail par « en haut » (la direction de l'entreprise impose un changement de process) mais tout aussi

---

<sup>3</sup> Au sens du « travailler », autrement dit les règles de métier auxquelles se rapportent l'éthos professionnel, les savoirs et les gestes professionnels dans l'action de transformation du monde et de soi.

bien se réaliser « par le bas » à travers l'élaboration de nouvelles règles au sein des collectifs de travail, en se fondant sur l'expression du savoir situé des travailleurs, de leur expérience du réel et sur leur rapport subjectif à l'activité. C'est particulièrement ici que le processus délibératif dans les communautés de travail trouve une utilité directe sur le processus d'écologisation, comme on l'a montré par ailleurs (Baghioni & Séchaud, 2023 ; Sulzer coord. et al., 2023; Hocquelet & Mahlaoui, 2024).

Notre démarche renvoie ainsi à l'écologie ouvrière selon Barca et Leonardi (2018), qui, considérant qu' « *étant situé-e-s comme des médiateurs clés du métabolisme social, tout en faisant eux-mêmes partie de la nature, les travailleur.se.s industriels incarnent typiquement les contradictions écologiques du capitalisme (Barca, 2012). En même temps, la conscience des contradictions matérielles incarnées par l'écologie de la classe ouvrière peut générer des formes particulières d'activisme social et politique, à savoir un environnementalisme de la classe ouvrière* ». En désignant alors par « *environnementalisme de la classe ouvrière* » l'agenda politique des communautés de travail qui luttent pour vivre dans des environnements moins pollués et plus adéquates à la santé des vivants qui les peuplent (Bécot, 2015 ; Guillibert, 2023, p. 142), le repérage des luttes exprimant un antagonisme entre les projet du capital et les attentes des travailleurs amène donc à élargir nos perspectives sur l'écologisation du travail « par le bas ».

Cette approche suggère d'analyser les mobilisations à l'échelle de l'entreprise, pour appréhender les conditions d'une transformation écologique à partir de différents terrains de lutte inscrits dans des enjeux territoriaux et industriels, où les travailleurs plaident des réponses aux enjeux environnementaux dans leurs revendications face aux restructurations ou aux reconversions et ce, à partir du travail réel. Cette orientation est d'autant plus nécessaire que les discours et analyses prospectives portant sur le futur du travail face aux grandes transitions accordent une place prépondérante, si ce n'est largement dominante, aux inquiétudes en matière d'emploi : « *Se focaliser sur la seule question de l'emploi tend à invisibiliser le point de vue de celles et ceux qui verront leur travail transformé de manière parfois radicale. L'entrée par le travail – l'attachement aux qualifications, au métier, à l'expérience accumulée... – demeure alors essentielle pour comprendre les positionnements parfois critiques des travailleurs et travailleuses – et de leurs organisations – vis-à-vis des processus de transition, même lorsque ceux-ci sont censés apporter la sécurité de l'emploi* » (Coutrot & Nizzoli, op. cit., p.16). Adopter le postulat de la centralité du travail dans la transition écologique suggère que les organisations syndicales puissent intervenir sur le processus d'écologisation du travail lui-même selon des stratégies qui leur sont propres. Ces stratégies relèvent de logiques hétérogènes (Coutrot & Nizzoli, op. cit.; Thomas & Doerflinger, 2020) qui ont pu être observées dans une diversité de contextes nationaux et dans un vaste répertoire d'actions. Elles se différencient par quatre types :

- Le *déni* caractérise des stratégies permettant de soutenir le modèle productiviste de production et de consommation, de s'opposer aux réglementations environnementales, de défendre les projets extractivistes et de rester à l'écart des mobilisations environnementales des communautés autochtones...
- Les stratégies de *freinage* accompagnent ce modèle économique pour le ralentir : les organisations syndicales subordonnent leur soutien aux politiques environnementales à la préservation des emplois (notamment des emplois syndiqués, aux USA, ou en Allemagne) ;
- *L'engagement* dans l'économie verte correspond à des stratégies qui aménagent le modèle économique et accompagnent le verdissement de l'économie par la promotion d'une

« transition juste » c'est-à-dire qu'il s'agit d'obtenir et d'appliquer des politiques de formation et de reconversion dans des emplois de qualité ;

- Enfin, des stratégies mobilisent les idées de « *justice environnementale* » ou de « *post-croissance* » dans les actions syndicales (type ajouté par Coutrot & Nizzoli, op. cit., auxquels nous renvoyons pour les exemples et précisions sur ces stratégies), en prenant des positions critiques, à l'encontre du modèle capitaliste-productiviste et de la « croissance verte », en développant notamment des alliances avec des ONG ou associations écologistes, des communautés autochtones. Défendre la centralité du travail<sup>4</sup> rejoint alors une perspective écologiste de rupture qui peut venir soutenir la défense de savoir-faire ouvriers pouvant être réinvestis dans un dynamique d'écologisation du travail.

### **3. Emplois et écologisation des industries : des luttes défensives, des actions rarement offensives mais stratégiques.**

Avec des stratégies d'engagement et de « *justice environnementale* » ou de « *post-croissance* », on observe le développement d'un « écosyndicalisme » qui adopte des répertoires d'actions contrastés et prend des formes plurielles, dont celles qui font de coalitions élargies et d'alliances avec des associations environnementales ou écologistes, ou avec des collectifs d'habitants, des leviers de mobilisation. Certaines placent l'expertise des travailleurs au cœur de la transformation écologique du travail et des conflits du travail des décennies 2000-2020 attestent de la place que peuvent trouver l'écologie et les préoccupations environnementales dans des actions déployant ces stratégies. Cette périodisation nous conduit à porter principalement le regard sur une organisation, la CGT, et ses syndicats de plusieurs fédérations, même si plusieurs exemples de stratégies écosyndicales se rapportent à d'autres syndicats, comme la CFDT (Glinel, 2023) ou Solidaires. En effet, plusieurs cas de mobilisations engagées par la CGT sur des thèmes environnementaux sont apparus dans les médias, dans la presse syndicale et dans la littérature académique que nous avons étudiés sur cette période.

Mais peut-on parler d'une stratégie unique relevant de l'environnementalisme syndical en ce qui concerne la CGT ? La confédération déclare s'engager résolument, malgré des atermoiements tenant davantage à son fonctionnement interne qu'à un refus sur le fond, sur la voie de la « transformation de l'appareil productif » depuis son dernier congrès en 2023. Les Etats Généraux de l'industrie et de l'environnement réunissaient de manière inédite en Mai 2024, plusieurs centaines de syndicalistes militant de la CGT au siège de la confédération à Montreuil autour des thèmes du travail et de l'écologie. Donnant lieu à plusieurs tables rondes thématiques dont l'une posant la question : « Réindustrialiser pour répondre aux besoins et défis environnementaux ? », ou une seconde discutant des manières de « Permettre aux salarié.e.s de reprendre la main sur les finalités de leur travail », ces Etats Généraux ont donné lieu à la présentation d'une majorité de luttes défensives, c'est-à-dire de lutte pour l'emploi à échéance proche, dans des industries polluantes. Ainsi, qu'il s'agisse, de la métallurgie, de l'énergie, de la chimie, les travailleurs de l'industrie présents exposaient des luttes urgentes visant avant tout la sauvegarde des emplois contre des fermetures d'usines.

A la recherche d'un repreneur, d'une participation de l'Etat ou d'un suivi plus attentif des aides publiques versées, le syndicat à différents niveaux (local, national, branches et secteurs connexes), parfois mais pas systématiquement de manière coordonnée, ces luttes se sont construites autour d'argumentaires et de projets s'inscrivant dans une démarche à visée

---

<sup>4</sup> Du « travail vivant » dirait Alexis Cukier (2018).

écologisante pour leur industrie. Qu'il s'agisse d'éviter la fermeture d'une usine de production d'aciers spéciaux en la présentant comme « en avance sur la décarbonation », de qualifier l'activité d'une autre usine produisant pour le secteur ferroviaire comme « stratégique dans une perspective de décarbonation et de transition énergétique » afin de sauvegarder des emplois, ou de relocaliser des emplois liés à l'électrification des véhicules en défendant un projet de « transition industrielle », les différentes luttes industriels présentés lors de ces Etats Généraux, renvoyaient à des luttes de projets. Ces derniers s'appuient sur différents périmètres de collectifs syndicaux, de validation par les salariés, ou encore sur des recherches et rapports d'ONG et chercheurs « non syndicaux ». Ils insistent ainsi sur le parcours de construction de ces projets à l'envergure elle-aussi variable : visant l'entreprise ou le secteur ces projets peuvent aussi relever d'une stratégie industrielle nationale transverse en matière de transition écologique et énergétique prenant en compte l'emploi.

#### 4. De la pluralité des formes de projets alternatifs d'écologisation « par le bas »

Par un premier recensement documentaire et empirique, loin d'être exhaustif, et des terrains auxquels nous avons accès depuis 2021, nous avons identifié trois formes d'expériences, de projets et d'alternatives, se référant à une variété de registres d'action spécifique qui devront faire l'objet d'une investigation ultérieure.

**1/ La première forme** relève d'une participation des organisations syndicales au « dialogue social » en prenant en compte les enjeux environnementaux des activités dans un contexte non conflictuel. En ce qui concerne la CGT, l'investissement des thématiques environnementales par les équipes syndicales dans les CSE est réalisé dans le registre social alors qu'une impulsion à se saisir de ces thématiques est clairement reliée à l'article 40 de la loi Climat et résilience.

*Edito du Guide CGT, L'enjeu social des questions environnementales dans le champ d'action des CSE, octobre 2021.*

*En effet, dans le cadre de l'article 40 de la loi « climat et résilience », les enjeux environnementaux figureront désormais parmi les attributions générales des CSE. Certes, rien n'interdisait jusqu'alors aux élus des CSE d'aborder ces questions, mais ils le feront désormais en toute légitimité et dans un rapport de force posé clairement vis-à-vis de l'employeur. Ce rapport de force, bien que fragile – parce que la loi ne donne pas les moyens nécessaires au dialogue social qu'exige la transition sociale et écologique – doit être conforté et amplifié*

Cet investissement s'effectue aussi par le déploiement de l'outil *Radar Travail et environnement* créé par l'UGICT CGT et l'association Pour un Réveil Ecologique avec l'appui du cabinet d'experts Secafi, et mis à disposition des syndicats par la CGT<sup>5</sup>, actuellement déployé dans 70 entreprises, collectivités et établissements publics. Ce dispositif d'enquête syndicale se rapproche d'une certaine forme d'enquête sociale (Corsani, 2020) : il s'agit pour les équipes syndicales d'intervenir sur les problématiques environnementales d'une entreprise en plusieurs étapes, en permettant aux salarié·es de construire des propositions, « *pour sortir du produire plus et aller vers le produire mieux* » (Tatot F., 2023). En premier lieu, ayant défini le périmètre de mise en œuvre (site, groupe...), le syndicat élabore un état des lieux des impacts

---

<sup>5</sup> A notre connaissance, c'est le seul outil d'enquête sociale formalisé et déployé par une organisation syndicale. Bien que la « boîte à outils » du Printemps Ecologique s'en rapproche, il s'agit davantage d'une organisation para-syndicale que d'un syndicat, compte tenu de la limitation de son périmètre d'action aux problématiques environnementales.

environnementaux et des politiques environnementales de l'entreprise à l'aide d'un questionnaire qui comporte 7 thématiques et 40 questions factuelles, mais dans lequel l'activité de travail en tant que telle est absente. Selon une responsable confédérale, « *l'effet auto-formant* » est remarquable puisque des équipes constatent la surprise des directions sur la capacité de produire des connaissances sur environnement par les syndicats. La seconde étape est une phase de consultation des salariés, qui, par des questions ouvertes, sont incités à porter le regard sur la contribution de leur travail aux impacts environnementaux. Suivent des échanges dans les équipes syndicales avec les salariés pour l'élaboration de revendications, les travailleurs étant invités à se positionner sur les thèmes qui les intéressent pour débattre des revendications à mettre en place. Cette étape est portée par l'idée de développer le pouvoir d'agir des salariés, dans la logique de la démarche syndicale d'enquête sur le travail réel selon une méthode issue de l'éducation populaire. La faiblesse des moyens syndicaux, notamment du fait de leur restriction par les ordonnances Macron réformant les IRP et de l'absence de moyens dédiés à leur action environnementale dans la loi comme dans l'ANI, ne rend pas capable l'ensemble des syndicats ayant développé le questionnaire d'aborder cette étape dans la continuité de la précédente. L'appui aux équipes syndicales est donc recherché par le développement de formation et de moments collectifs avec les responsables du dispositif au niveau confédéral. Pour conclure, les finalités d'expertise nous paraissent bien situer l'action syndicale *Radar Travail Environnement* dans une stratégie offensive. En effet, l'élargissement de sa mise en œuvre et de l'accompagnement auprès de tout syndicat souhaitant mettre en place cette enquête vise à accroître l'expertise syndicale et à alimenter des projets de territoire qui représentent un des leviers dans le plan d'action syndical pour l'environnement, présenté lors des Etats Généraux de l'Industrie et de l'Environnement, en juin 2024.

**2/ La seconde forme d'alternative** se retrouve dans la participation des collectifs de travail et des organisations syndicales à l'écologisation de l'entreprise et/ou à la poursuite d'une politique écologique dans un contexte conflictuel, ou de crise sociale dans un contexte de reconversion, où les formes de mobilisation empruntent à différents registres d'action. Grève et occupation d'usine se trouvent en bonne place à côté de la mobilisation d'experts dans la lutte autour de la centrale thermique de Provence (appartenant à Gazel Energie) ou le syndicat CGT et l'Association des travailleurs de la Centrale de Gardanne défendent depuis 2018 un projet alternatif de reconversion du mode de production d'énergie. A la différence de Gardanne où l'alliance avec les habitants et les associations environnementalistes ne s'est pas faite, la lutte du syndicat de la Centrale EDF de Cordemais, condamnée comme la centrale de Gardanne à la fermeture, pour l'utilisation d'entrants de combustion (pellets) issus de meubles en bois recyclés est également emblématique d'une alternative écologique promue par une organisation syndicale tenant ensemble la question sociale et la question environnementale (voir l'article de Mélanie Mermoz, *Cordemais, un combat acharné pour la transition écologique* dans *La Vie Ouvrière*, n°8, hiver 2024). D'autres registres très particuliers méritent un approfondissement dans l'analyse, comme ceux employés dans la lutte des représentants du personnels de la papeterie Chapelle Darblay qui sont parvenus avec succès à la reprise de l'activité par un consortium d'industriels en lieu et place du démembrement du seul site en France de production papetière issue de recyclage (Rondeau du Noyer, 2023).

*Le récit d'une lutte par ceux qui la font : témoignage de Cyril Briffault, élu CSE<sup>6</sup> (extraits).*

*D'où venons-nous ? L'histoire de la Chapelle commence avec le démarrage d'une usine à papier en 1927, pas construite à cet endroit par hasard et qui a eu comme financement le*

<sup>6</sup> ISST Bourg-La-Reine, 20 décembre 2023

*paiement des dommages de la première guerre mondiale. Elle a connu comme beaucoup d'usines différents propriétaires et différentes fusions mais elle n'a jamais cessé d'évoluer jusqu'en 1983. Date importante puisqu'à ce moment les deux usines qui constituaient le groupe Chapelle (Saint-Etienne) et Darblay (Grand-Couronne) sont menacées de fermeture. Une lutte sans équivalent de la CGT (...) et soutien de la population.... Et cela s'est même fini avec l'envoi des CRS dans l'usine pour déloger les gars qui l'occupaient pour al sauver. Les deux usines ont été sauvé en contrariant Fabius qui lâche un prêt bénéficiant à Pinault qui laisse les dettes à l'usine (fin de remboursement en 2003). Expliquons l'environnemental. L'environnemental sur le site n'est même pas un sujet tellement il est évident et est rentré dans notre manière de travailler depuis très longtemps. Il ne restait plus qu'à prendre les bonnes décisions sur les modes opératoires en production. La Chapelle a commencé le recyclage en 1985... et ce n'était pas par souci d'écologie mais simplement d'économie ! La fabrication de papier journal 100% recyclé y est unique en France. Comment s'empare-t-on du sujet ? On vient d'être élu dans nos responsabilités en mai 2019 (17 élus dont 15 CGT) et le 10 septembre le patron UPM annonce la fermeture une PSE. On tremble et on passe à l'offensive. Dans ce cas là, il n'y a pas 36 choses à faire. On se mobilise, on mobilise les salariés, on essaie de réfléchir et on appelle les anciens. On a malheureusement l'habitude des PSE (...) Alors très rapidement on se réunit avec l'UD 76, l'UL, le Comité régional et la Conf'. On regarde ce qu'il est possible de faire, ce qui a été fait par les copains et surtout ce qu'on pourrait faire de plus ! On demande à chaque structure de l'emparer d'un sujet : SCOP, SCIC, préemption et commission industrielle. Très utile... car c'est un outil qui n'existe pas ! (...) Mille et quelques jours pour réussir à obtenir une préemption pour s'oppose rà la démolition complète. Nous avons monté tellement d'études, pris tellement de contact qu'il est presque impossible de tous els lister ici. On s'est tous simplement substituer à la direction pour trouver des repreneurs. Quelle action syndicale, quels obstacles et quelle stratégie ? Avec 217 salariés, on peut pas partir bille en tête face à la prime à la valise, sachant qu'on se retrouve face à un employeur qui s'est adapté à la manière de lutter, aux façons qu'on a de sortir la colère. Mais la mort d'un ouvrier amène la colère et la force et avec la présence des Dockers, des énergéticiens, on fait du bluff sur des mobilisations massives, avec des annonces surprises aux salariés. Et on a appris que les soutiens ne sont pas les mêmes quand on met en avant la dimension environnementale de l'activité.*

**3/** La reprise de l'activité par le collectif de travail de manière concomitante à son écologisation caractérise **une troisième forme d'alternative**. Une précédente recherche a montré comment la SCOPTI correspond à ce modèle. La création de cette célèbre coopérative est issue de la reprise par 60 salariés, après un long conflit social, d'une usine de fabrication de thés et tisanes ayant appartenu à un grand groupe alimentaire. Les sociétaires de la SCOP ont ainsi tous partagé des luttes syndicales et des mobilisations collectives qui ont abouti à la préservation de leurs emplois et de leur savoir-faire, à l'appropriation de leur outil industriel, de leur savoir-faire, ainsi qu'à la création d'une production plus respectueuse des considérations écologiques. A côté d'un fort volume d'activité en marque de distributeurs pour la grande distribution alimentaire, la SCOP a développé dès sa création une marque coopérative, basée sur la redynamisation de filières régionales de plantes aromatiques et médicinales d'origine France ou de culture bio et l'utilisation exclusive d'arômes naturels. Ce projet s'est aussi articulé à l'institution de modes de délibération spécifiques permettant d'intégrer les dimensions de justice salariale et sociale, de préservation de la santé, de l'environnement, et de conditions de travail soutenables à la gouvernance participative de l'entreprise. Bien que la dynamique d'écologisation ne renouvelle pas fondamentalement les métiers de production, elle est liée à la recherche d'une pérennisation du projet « alternatif » à partir de ses valeurs centrales et au



travers d'une forme de régulation du travail se voulant distincte de celle des organisations managériales et hiérarchiques.

## Conclusion

Au terme de ce travail exploratoire dont la communication rend compte, nous devons, nous semble-t-il, nous intéresser aux collectifs composant les luttes et pratiques syndicales, pour rendre compte et interpréter les récits des militants et des travailleurs sur quatre enjeux.

De quelles manières des projets de reconversion d'activités, portés par des organisations syndicales vont-ils définir, en termes d'activités, d'organisation du travail et d'organisation d'entreprise et de rapports au territoire, des alternatives concrètes à l'avenir dessiné par les employeurs au détriment des travailleurs ? A quelles ressources les collectifs en lutte font-ils appels ? Sur quelles alliances avec des collectifs écologistes ces projets s'appuient-ils ?

Il s'agit aussi d'identifier à quelles ressources les collectifs de travail font appel pour enclencher des dynamiques d'écologisation des activités, et comment des chercheurs ou des experts, porteurs de savoirs institués, peuvent apporter des savoirs utiles à ces collectifs. Cette dimension partenariale des mobilisations est centrale car elle est porteuse des visées à la fois opérationnelle et heuristique du questionnement sur la transformation écologique du travail par l'action syndicale. Dans une perspective de systématisation de l'expérience militante (Jara, 2013) l'objectif d'une recherche-action à mener serait la formalisation des savoirs créés et mobilisés dans des processus de transformation écologique du travail, élaborés démocratiquement par des collectifs porteurs de projets d'écologisation, dans le cadre de mobilisation visant à la fois la défense des emplois et la pérennité des conditions de vie dans les territoires. L'aboutissement de cette recherche-action viserait à favoriser une transformation des rapports de production par le transfert à des communautés de travail des savoirs et expériences d'écologisation conduites par des collectifs, afin qu'ils s'en inspirent, se les approprient et mettent en débat leurs propres perspectives, questionnant concrètement les conditions de réalisation des alternatives, les leviers et les freins, pour une « transition juste », sociale et environnementale. Les résultats de la recherche auraient donc pour finalité de favoriser la transmission de savoirs d'expérience pouvant aboutir à des recettes - au sens d'Isabelle Stengers (2005), « à reprendre, expérimenter et modifier par d'autres groupes, c'est-à-dire à fabriquer une expérience transmissible (...) »<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Citation apportée par A. Corsani.

## Bibliographie

- Baghioni, L. et Sechaud, F. (2023), « Des coopératives pour l'écologie un travail d'organisation ? », *Céreq Bref*, 447.
- Barca S., 2012, On working-class environmentalism. A historical and transnational overview, *Interface. A Journal for and About Social Movements*, 4 (2), 61-80.
- Barca S. Leonardi E. 2018, (trad. 2023), Working-class ecology and union politics : a conceptual topology, *Globalizations*, 15 (2), pp. 1-7.
- Bécot, R., 2015, *Syndicalisme et environnement. Genèse de l'action environnementale du mouvement syndical de 1944 aux années 1970*, IRES-CFE CGC, 92 p.
- Bory, A. et Pochic, S. (2014). Contester et résister aux restructurations Comment s'opposer à la « fatalité du marché » ? Introduction. *Travail et emploi*, n° 137(1), pp. 5-20.
- Bugada, A., 2022. Travail, emploi et transition écologique : quels principes d'action pour les collectivités de travail ? *Chroniques du travail*, pp. 65–79.
- Corsani A. (2020). *Chemins de la liberté. Le travail entre hétéronomie et autonomie*, Éditions du Croquant, Vulaines-sur-Seine, 2020, 294 p.
- Coutrot T., Nizzoli C. (2023). « Du déni à la justice environnementale : diversité des stratégies syndicales », *Chronique Internationale de l'IRES*, vol. 184, no. 4, 2023, pp. 3-21. <https://doi.org/10.3917/chii.184.0003>
- Coutrot T., Perez C. (2022). *Redonner du sens au travail. Une aspiration révolutionnaire*, Le Seuil, Paris, 160 p.
- Cukier A. (2018), *Qu'est ce que le travail ?* Vrin, Paris, 128 p.
- Cukier A., Gaborieau D., Gay V. (2023). « Vers un travail écologique. Penser les tensions et les articulations », *Les Mondes du travail*, 29, pp. 23-32.
- Drouilleau F. (Coord.), Legardez A. (Coord.), *Travail, formation et éducation au temps des transitions écologiques*, Ouvrages en co-édition, 2020, 280 p.
- Fuenfschilling, L., Truffer, B. (2016). The interplay of institutions, actors and technologies in socio-technical systems—An analysis of transformations in the Australian urban water sector. *Technological Forecasting and Social Change*, 103, pp. 298–312.
- Geels, F.W. (2011). The multi-level perspective on sustainability transitions: responses to seven criticisms. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 1 (1), pp 24–40.
- Geels, F.W. (2004). From sectoral systems of innovation to socio-technical systems. *Res. Policy* 33 (6–7), pp? 897–920.
- Glinel C. (2023), *Forestiers et écologistes ? L'alliance de forestiers publics et d'associations environnementalistes dans l'action publique forestière*, *Les Mondes du travail*, 29, 93-11.
- Guillibert P. (2023). *Exploiter les vivants. Une écologie politique du travail*, Éditions Amsterdam, 208 p.
- Hocquelet M., Mahlaoui S. (2024). « Les possibilités d'une écologie transformatrice dans le commerce de détail alimentaire », *Céreq Bref*, n°458.
- Hocquelet M. (2024). « Automatisation de façade et travail invisibilisé en arrière-boutique : des discours sur le futur du travail aux dynamiques numériques dans les entrepôts logistiques », *Les Mondes du Travail*, n°31, pp. 131-144.
- Jara O. (2013). Le défi politique d'apprendre de nos pratiques, *Antidotes*, ITECO, Bruxelles.

Moilanen F., Alasoini T. (2023). "Workers as actors at the micro-level of sustainability transitions: A systematic literature review", *Environmental Innovation and Societal Transitions*, Vol. 46, 14 p.

Mormont, M. (2013). Écologisation : entre sciences, conventions et pratiques. *Natures Sciences Sociétés*, 21(2), 159-160.

Quijoux, M. « Les conflits du travail dans le monde aujourd'hui », *Critique internationale*, vol. 74, no. 1, 2017, pp. 155-161.

Rondeau du Noyer, L. (2023). Entreprises, risques et transition écologique. De la responsabilisation à la socialisation ? *Germinal*, N° 6(1), 102-111

Stengers, Isabelle. « Le défi de la production d'intelligence collective », *Multitudes*, vol. no 20, no. 1, 2005, pp. 117-124

Sulzer Emmanuel (dir.) ; Liza Baghioni, Délphine Béraud, Anne Delanoë, Olivia Foli, Mathieu Hocquelet, Samira Mahlaoui, Zora Mazari, Nathalie Moncel, Frédéric Séchaud et Aline Valette-Wursthen. *Répondre aux besoins en compétences à l'heure de la transition écologique : représentations et réalités*, Centre d'études et de recherches sur les qualifications / DARES, octobre 2023.

Tatot F. (2023), Avec le Radar travail et environnement, les salariés peuvent faire bifurquer leur entreprise et les politiques publiques, *Options*, 678, 56-59.